

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration	N° d'ordre 24016
	Du Centre Communal d'Action Sociale de BRESSUIRE	

Séance du : 20 Mars 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt mars à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de BRESSUIRE s'est réuni dans la salle des congrès de la Mairie, **sous la vice-présidence de Madame Ferchaud Pascale Vice-Présidente du CCAS**, à la suite de la convocation faite le 13 03 2024.

<u>ÉTAIENT PRÉSENTS</u>			
Pascale FERCHAUD	Véronique VILLEMONTEIX	Sandra CAILTON	Alain ROBIN
Etienne GOBIN	Nicole RENAUD	Francis CARCAUD	Thérèse-Marie MERCERON
Marie-Christine GARON			
<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>			
Emmanuelle MENARD	Yannick CHARRIER	Stéphanie FILLON	Anne ROUX
Anita BRIFFE	Jean-Luc GARREAU	Alain MIGEON	Josiane BOISSONNOT
<u>POUVOIRS</u>			
Madame Josiane BOISSONNOT donne pouvoir à Madame Nicole RENAUD.			

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine GARON.

FINANCES

Subventions aux associations

Dans le Budget 2024, une enveloppe de 5000 € est prévue pour l'attribution de subventions.

- Les **Restos du Cœur** assurent une aide aux personnes en difficultés et distribuent des repas équilibrés aux familles les plus démunies.

- Le **Secours Populaire**, association humanitaire, participe à subvenir aux besoins des familles en difficultés. Aucune demande de subvention n'est faite cette année étant donné que les locaux sont attribués à l'association gratuitement par la Ville.

- La **Croix-Rouge française** a diverses activités : aides alimentaires, financières et sociales, aides logistiques et matérielles (foyers hébergement), vesti-boutique, samu social, maraudes, et secourisme. La gestion des comptes va être reprise par la délégation départementale.

- Le **Secours Catholique**, association caritative, apporte son aide aux personnes en termes d'accueil, de suivi, d'accompagnement, d'aides matérielles et financières

- La **Banque Alimentaire** lutte contre le gaspillage des produits alimentaires et les distribue aux plus démunis.

- 15 000 personnes ont été aidées en Deux-Sèvres.

La Croix-Rouge et le Secours Catholique (d'où des subventions plus importantes), la Banque Alimentaire et le C.C.A.S. (coordinateur) sont partenaires dans le cadre de la distribution alimentaire.

- Le FDAJ est une aide financière destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 18 à 25 ans, éprouvant des difficultés, inscrits dans une démarche d'insertion, et bénéficiant d'un suivi régulier par un référent.

- Solidarité Paysans. Créée en 1992 à la suite d'un regroupement de plusieurs associations, Solidarité Paysans est une association reconnue d'intérêt général, accompagnant et défendant des agriculteurs en difficulté, avec pour seul objectif de les aider à retrouver une vie sociale et humaine digne.

Subventions	2020	2021	2022	2023	2024	
					Sollicité	Proposition
Restos du Cœur	400 €	400 €	400 €	400 €	?	400 €
Croix-Rouge	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1200 €	1 200 €	1 200 €
Secours Catholique	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1200 €	1 200 €	1 200 €
Banque Alimentaire	800 €	800 €	800 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
FDAJ	1 600 €	1 600 €	1 600 €	1050 €	Libre choix des communes /CCAS	1 200 €
Solidarités Paysans				150 €	0 €	0 €
TOTAL	5 000€	5 000€	5 000€	5000 €	3 300€	5 000 €

En cas d'attribution, le C.C.A.S. peut, à tout moment, vérifier l'emploi de la subvention, dans le cadre du contrôle budgétaire. L'association bénéficiaire s'engage à mentionner le soutien de la Ville/C.C.A.S. de Bressuire dans les documents diffusés au public.

✍

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- D'OCTROYER les subventions telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessus.

Fait et délibéré au C.C.A.S., les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

La Vice-Présidente,


Pascale FERCHAUD

La secrétaire de séance,


Marie-Christine GARON